Fédération Nationale FNAF Agroalimentaire et Forestière

LA FEDERATION COMMUNIQUE

CONTREFAÇONS TABACOLES

LA SANTÉ PUBLIQUE EN JEU

La fin du monopole national de l'industrie du tabac et sa privatisation en 1995 ont entrainé de multiples opérations capitalistiques et la casse des capacités de production, de recherche et de distribution conduisant au démantèlement progressif de l'industrie tabacole française. Il s'agissait, pour le gouvernement de l'époque, de s'acheter une bonne conscience en se réfugiant derrière l'argument fallacieux que l'État ne pouvait tout à la fois appliquer les lois anti-tabac et assurer la production et la distribution du tabac en France. À la fois leurre et moyen par la taxation de s'accaparer une partie de la valeur créée. Le résultat d'une telle stratégie est dramatique pour la santé publique.

Le démantèlement de l'outil de production se traduit par un approvisionnement du marché intérieur uniquement par les importations. Ce secteur, laissé aux mains d'oligopoles multinationaux dont l'objectif est le profit plutôt que la santé publique, contrôle la composition des produits du tabac consommés. Parallèlement, l'explosion de la contrefaçon des cigarettes, avec plus de 300 millions d'unités vendues en France, soit 50 % de la consommation est plus que préoccupante. Des composés de substances nocives (traces de mort-aux-rats, d'urine, de déjections de rongeurs, voire de produits addictifs supplémentaires) constituent un risque majeur pour la santé, et une perte de recettes fiscales estimée à 4,3 milliards d'euros en 2023.
Des enseignements à tirer des lois anti-tabac et des hausses successives du prix des paquets de cigarette dont l'objectif affiché est de dissuader le tabagisme, force est de constater que celui-ci ne diminue pas de façon sensible. Pire, la consommation des produits issus de la contrebande et contrefaçon augmente régulièrement (on l'estimait à 30 % du marché national en 2020).

Cette situation démontre l'absence de maîtrise et de contrôle publics de la composition des produits du tabac consommé en France. Il est possible de résoudre cette dualité tabac-santé par la création d'un service public de la filière tabacole de la production à la distribution, en y incluant le lien entre santé publique et lutte contre le tabagisme. C'est à l'État de mettre les moyens pour que le tabac, au travers de la recherche, soit le moins nocif possible. La renationalisation de l'ensemble de la filière, dont la reconquête industrielle, est seule en capacité de répondre aux enjeux posés.

Stéphane Allègre, membre de la direction de notre fédération et délégué syndical central de la Seita, a rappelé cette exigence dans son intervention lors de notre 13ème congrès fédéral à Roquevaire/Gémenos (13) en février dernier, rappelant nos propositions et revendications. Le potentiel industriel existe pour répondre à ces exigences. La renationalisation doit être considérée comme un enjeu crucial de santé publique. Parmi les objectifs, la réduction et la suppression des composés addictifs et nocifs, la diminution de l'usage des pesticides lors de la culture du tabac, ainsi que la reconquête de nos potentiels industriels, notamment face à la prolifération de la contrefaçon et à la mainmise du secteur privé sur cette filière. Il s'agit de reconquérir notre indépendance dans ce secteur au nom de la santé publique.

Montreuil, le 17 avril 2026

263 Rue de Paris – Case 428 – 93514 MONTREUIL – Tél : 01.55.82.84.45 – Fax : 01.48.51.57.49 – Email : fnaf@fnaf.cgt.fr